

**LA CRITIQUE DE LA
CAMPAGNE DE 1815:
RÉPONSE À M. HOUSSAYE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649773985

La Critique de la Campagne de 1815: Réponse à M. Houssaye by A. Grouard

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

A. GROUARD

**LA CRITIQUE DE LA
CAMPAGNE DE 1815:
RÉPONSE À M. HOUSSAYE**

LA CRITIQUE

DE LA

CAMPAGNE DE 1815

LA CRITIQUE
DE LA
CAMPAGNE DE 1815

Réponse à M. HOUSSAYE

Par A. GROUARD

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^e
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1907

Tous droits réservés.



LA CRITIQUE
DE LA
CAMPAGNE DE 1815

Réponse à M. HOUSSAYE

M. Henry Houssaye, dans la dernière édition de son ouvrage sur 1815 (*Waterloo*), a fait d'importantes modifications aux précédentes. Elles lui ont été suggérées, dit-il dans l'appendice où se trouvent réunies ces modifications, par plusieurs livres français et étrangers parus après le sien et, notamment, par celui que j'ai publié il y a deux ans sur le même sujet¹.

Sur un certain nombre de points secondaires, M. Houssaye et moi sommes actuellement d'accord ; mais sur les points essentiels il maintient sa manière de voir qui est exactement l'opposé de la mienne.

Deux questions dominent l'étude critique de la dernière campagne de Napoléon :

Pourquoi d'Erlon n'est-il pas venu à Ligny ?

Pourquoi Grouchy n'est-il pas venu à Waterloo ?

M. Houssaye persiste à penser que la responsabilité des événements du 16 et du 18 juin doit retomber surtout sur les lieute-

¹ *La Critique de la campagne de 1815* (Librairie militaire Chapelot, 1904).

nants de Napoléon ; je crois toujours, au contraire, qu'elle est imputable à l'Empereur lui-même. C'est ce que je me suis proposé d'établir dans mon premier ouvrage ; le but principal de cette étude supplémentaire est de répondre aux nouveaux arguments de M. Houssaye ; mais, chemin faisant, j'aurai à discuter les appréciations de quelques autres écrivains qui, dans ces derniers temps, ont abordé le même sujet.

1° Ligny.

En examinant les nouveaux arguments présentés par M. Houssaye pour appuyer sa manière de voir, procédons par ordre :

Pour la journée du 15 juin, il s'agit de savoir quelles ont été au juste les instructions données par Napoléon à Ney et à Grouchy.

Pour prouver que Grouchy avait reçu l'ordre d'aller à Sombrefe le jour même, M. Houssaye rappelle (528) divers documents qu'il avait déjà cités :

1° La relation de Grouchy ; 2° une note de Grouchy en réponse à une lettre de Jomini ; 3° une déclaration du capitaine Bella, aide de camp de Grouchy ; 4° une lettre de Grouchy à l'Empereur, datée du bivouac, près Fleurus, le 16 juin, 8 heures du matin, où il est dit : « Je réunis en ce moment mes troupes pour exécuter vers Sombrefe le mouvement que Votre Majesté a prescrit. »

Mais je persiste à penser que ces documents sont absolument insuffisants pour permettre de conclure dans le sens de M. Houssaye.

D'abord, la relation succincte de Grouchy fourmille d'erreurs que M. Houssaye a fait ressortir en maintes circonstances ; Grouchy lui-même en a raconté plusieurs.

En ce qui concerne la correspondance de Grouchy avec Jomini, voici le texte exact, extrait des mémoires de Grouchy, que M. Houssaye ne reproduit ni exactement ni complètement¹ :

« L'Empereur avait donné *par écrit* l'ordre au maréchal Grouchy de poursuivre jusqu'à Sombrefe et même jusqu'à Gembloux si c'était possible. » Pour faire ressortir l'inexactitude de cette relation, je n'ai qu'à répéter les observations qu'elle m'a déjà suggérées² : « Si Grouchy avait rappelé un ordre verbal, on

¹ *Mémoires de Grouchy*, t. V, p. 487.

² Voir mon premier ouvrage, pages 34 et 35.

pourrait peut-être en admettre l'exactitude, mais, en disant qu'il a reçu un *ordre écrit*, il met son erreur en évidence. On ne trouve pas trace de cet ordre écrit, et il est tout à fait invraisemblable que Napoléon l'ait envoyé, car il a été constamment en contact avec Grouchy, et il est à peu près certain qu'il ne lui a donné que des ordres verbaux. D'autre part, d'après le maréchal, cet ordre lui aurait prescrit d'aller non seulement à Sombreffe, mais à *Gembloux*. Or, il est certain que Napoléon n'a jamais eu l'idée d'aller le 15 à Gembloux. » M. Houssaye oublie dans sa citation de faire connaître que Grouchy devait aller aussi à Gembloux, et c'est justement ce qui prouve que l'ordre écrit n'a jamais existé le 15 et que Grouchy confond avec celui que l'Empereur lui a envoyé le 16 dans la matinée.

Jomini dit de son côté, dans sa correspondance avec Grouchy (457) : « Napoléon vous avait recommandé *verbalement* de pousser jusqu'à Fleurus et même jusqu'à Sombreffe. »

Ainsi rapportées, je ne conteste pas les dispositions de Napoléon, et j'en ai déjà admis la vraisemblance.

« Dans ses instructions à Ney comme à Grouchy, ai-je dit (35), les noms des Quatre-Bras et de Sombreffe ont dû revenir plusieurs fois, l'Empereur a dû leur en expliquer l'importance et l'utilité de les atteindre simultanément, mais il est plus que probable que le 15, à 3 h. 30, il ne leur a pas prescrit d'y arriver dans la journée. »

Il est clair, cependant, que le lendemain Grouchy devait s'inspirer des instructions de Napoléon, et il n'avait pas besoin d'être sorcier, comme le dit M. Houssaye (526), pour exécuter un mouvement, non pas trois heures avant d'en avoir reçu l'ordre, mais conformément aux intentions que Napoléon lui avait exposées la veille.

Il est donc tout simple que le 16 au matin Grouchy ait écrit à Napoléon : « Je réunis en ce moment mes troupes pour exécuter vers Sombreffe le mouvement que Votre Majesté a prescrit¹. »

¹ La déclaration du capitaine Bella n'est pas plus explicite. Il est d'ailleurs hors de doute que si Grouchy avait reçu l'ordre d'aller à Sombreffe la veille, il aurait expliqué à Napoléon, en lui écrivant, pourquoi il n'avait pas exécuté cet ordre.

Grouchy savait que Napoléon voulait qu'il se portât sur Sombreffe, et cela suffisait pour qu'il s'y préparât sans avoir reçu de nouvelles instructions. Il pouvait même exécuter le mouvement, et il est probable qu'il l'aurait fait s'il n'avait eu devant lui des forces importantes qu'il voyait s'accroître d'heure en heure, tandis qu'au contraire le corps de Gérard, qui devait l'appuyer, n'était pas encore en vue pour le rejoindre.

Mais tout cela ne prouve nullement que Grouchy avait l'ordre d'aller à Sombreffe le 15 ; il est même hors de doute qu'en supposant que Napoléon en ait manifesté l'intention au milieu de la journée, il savait parfaitement, en quittant Grouchy à 7 heures du soir, que le mouvement n'était plus possible le jour même, et que tout au plus on pouvait atteindre Fleurus.

Quant aux instructions données à Ney le 15, nous croyons toujours qu'elles sont semblables à celles qu'a reçues Grouchy.

M. Houssaye veut absolument que le Bulletin de la Grande Armée où Soult annonce que « le prince de La Moscowa a occupé les Quatre-Bras le 15 » soit décisif pour prouver qu'il avait reçu l'ordre de s'y établir.

« Autrement, dit-il, pourquoi l'eût-il écrit ? Comment eût-il pensé à cette position s'il n'en avait été question entre l'Empereur et Ney ? »

Mais, encore une fois, je n'ai jamais dit qu'il n'en avait pas été question. J'ai toujours admis, au contraire, que, dans ses instructions générales à Ney et à Grouchy, Napoléon avait assigné les Quatre-Bras et Sombreffe comme des objectifs à atteindre ; mais ce que je persiste à soutenir c'est qu'il ne leur avait pas donné l'ordre formel d'y arriver le 15.

Soult a écrit que Ney avait occupé les Quatre-Bras, parce qu'il le croyait, et il le croyait parce qu'il savait que Ney s'était approché tout près de la position, mais cela ne prouve pas qu'il avait reçu l'ordre de s'y établir le jour même.

Ce qui prouve, au contraire, que le mouvement était secondaire pour Napoléon, dès que, de son côté, Grouchy n'avait pu dépasser Fleurus, c'est qu'il n'en a même pas donné l'ordre à Ney dans la nuit du 15 au 16. M. Houssaye, pour soutenir son dire, s'appuie, en autres appréciations, sur celle de Jomini.

Mais, s'il est vrai que, dans le corps de son ouvrage, ce dernier a écrit que Napoléon avait donné l'ordre verbal à Ney d'at-